



Tarz Heol

(Association agréée Protection de l'environnement, Jeunesse et éducation populaire)

8 La Vraie Croix - Ploemeur

tarzheol56270@gmail.com



Assemblée Générale

6 décembre 2019

Salle Soleil d'Automne Ploemeur



DEROULEMENT DE LA SOIREE

- Accueil des participants et renouvellement des adhésions

LECTURE DU RAPPORT MORAL : ECHANGES ET VOTE

LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITES : ECHANGES ET VOTE

- Balades et carnets de balades
- Veille urbanistique
- Actions en faveur de l'environnement et d'un développement durable
- Animations locales et solidarités
- Communication

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER : RESULTAT ET PREVISIONNEL

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019	
Le bureau élu le 3/12/18	Les membres du CA
Manuela CAVALCANTE: <i>secrétaire adjointe</i>	Nicole ALEXANDRE
Thierry DEDIDIER: <i>trésorier</i>	Laurent DELCHER
Bernard HOREL <i>trésorier adjoint</i>	Jean-Christophe FROIDEFOND
Evelyne HUAUME: <i>représentante légale</i>	Jean-Pierre GALIC
Françoise LE BIHAN: <i>membre du bureau</i>	Roger MENEUR
Evelyne MAHO: <i>secrétaire</i>	Bertrand ROGER
	Catherine VALLEE
	Gérard VONIER

RAPPORT MORAL

1979 - 2019 : 40 ans de Tarz Heol...

40 ans que notre association mène des combats pour préserver et être partie prenante de notre environnement, au plus près de chez nous, et aussi de manière solidaire pour toute la planète.

Le contexte mondial nous invite à ne pas baisser les bras : l'enjeu climatique est une urgence absolue : rapports accablants du GIEC - les pesticides et glyphosate continuent à produire leurs méfaits - la biodiversité se meurt (abeilles - oiseaux - autres)

Des associations et personnalités, lanceurs d'alerte, nous invitent à ne pas nous résigner et à rester optimistes : la jeune Greta Thunberg au niveau mondial, Fabrice Nicolino en France et Jean-Claude Pierre en Bretagne, et beaucoup d'autres qui apportent leurs pierres à l'édifice.

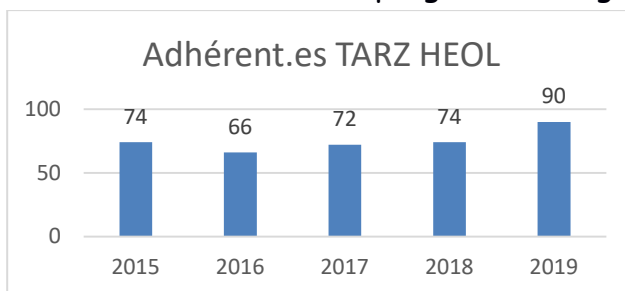
Notre action de proximité a été reconnue par l'administration en nous renouvelant l'agrément au titre de la protection de l'environnement et de l'urbanisme. Belle reconnaissance de tout le travail effectué par l'ensemble des adhérent.es de Tarz Heol et des membres du conseil d'administration.

Et ce n'est pas en 2019 que l'association a baissé les bras ! Quelques points qui seront développés dans le cadre du compte rendu d'activités :

- Combats juridiques devant les tribunaux pour défendre notre environnement et faire respecter la réglementation : SCOT du Pays de Lorient - projet de lotissement de Kerpape - division parcellaire à Kerroch -
- Veille écologique : pollution de la plage du Courégant - qualité des eaux douces sur la région de Lorent - utilisation d'herbicides sur la commune.
- Sans oublier l'investissement sur le PLU de Ploemeur, et aussi, sur Ploemeur 2030 (mais là, on reste sur notre faim car la réflexion menée lors des ateliers en 2019 n'a pas été suivie d'effets).
- Combattre et aussi informer, partager les compétences notamment par notre investissement lors des journées du Développement Durable au printemps sur le thème de la biodiversité
- Partager les valeurs de solidarité et d'humanisme par la vente de livres d'occasion - les recettes allant au WE du Cœur - la collecte de journaux avec le CCFD, les activités réalisées auprès des jeunes du CMJ et les personnes âgées à l'occasion de la Semaine Bleue.



- Les randonnées d'été demeurent des moments conviviaux ouverts à toute la population, des fidèles nous accompagnent tous les mardis - des touristes viennent nous rejoindre.
- La vitalité se révèle aussi par le nombre de personnes qui viennent rejoindre l'association. Comme le montre le graphique, nous avons eu un petit creux... une légère perte d'adhérent.es... Cela est de l'histoire ancienne... nous progressons régulièrement



- et 2020 devrait être un bon cru !

Vous l'aurez compris ! Avec toutes ces activités, à 40 ans on a atteint l'âge de la maturité ! Nous avons encore de belles années devant nous...

Avec vous... les adhérent.es - qui œuvrez lors d'évènements - qui réfléchissez à nous rejoindre en qualité de membre du conseil d'administration : alors, n'hésitez pas : vous pouvez être candidat.e, ou pour une 1^{ère} année venir en qualité d'observateur... -

Garder notre force et notre efficacité nécessite un renouvellement des responsables de l'association. Venez donc nous apporter vos connaissances, compétences et volonté de partager les valeurs de TH !



Fonctionnement de l'association:

Réunions de travail

Suite à l'Assemblée Générale du 9 Novembre 2018, le conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes : 03/12/18 - 07/01/19 - 04/02 - 28/02 - 25/03 - 06/05 - 06/06 - 16/09 - 14/10 - 06/11 - 25/11/19.

Nous avons aussi organisé des réunions pour préparer la semaine du développement durable ou des activités : enquêtes publiques, dossiers juridiques...

Agrément de l'association : La DDTM (Préfecture) a renouvelé l'agrément que nous avons depuis 1985 au titre de l'urbanisme et de la protection de l'environnement.

Quelques articles de presses

« Préservons à tout prix nos terres agricoles »

Un collectif d'associations pointe « la bétonisation » de terres agricoles dans le territoire. Dans le viseur, l'extension de la zone d'activités de Kerpont, en majorité à Caudan.

Pourquoi ? Comment ?

Que va-t-il se passer dans la zone de Kerpont ?

La zone d'activités est appelée à s'agrandir. Une extension est prévue de part et d'autre de la voie express. Cela ne se fera pas d'un tenant, mais cela concerne environ 80 hectares. Selon un collectif d'associations (1) œuvrant dans le champ environnemental, cette extension « menace des terres agricoles classées d'une valeur bonne à moyenne, actuellement exploitées par quatre agriculteurs ». Elle concerne les communes de Caudan et de Lanester, les secteurs de Lezevor'h, de Toul Douar et du Poux, puis de Kerbaudrec.

Pour les militants, c'est en complète contradiction avec les enjeux écologiques affichés pour la planète : la biodiversité, les ressources en eau, la souveraineté alimentaire ne sont pas ici considérées. Enfin, le collectif regrette que cette zone élargie menace la coupure verte séparant Kerpont d'Hennebont. Sans parler des nuisances au cadre de vie d'habitants de hameaux.

Quelle idée réfute absolument le collectif ?

On l'a compris, l'alerte est bien de signifier : « Il faut préserver à tout prix nos terres agricoles. » C'est une question qui a été soulevée.



Trouver l'équilibre entre la vie économique qui agite Kerpont comme le Mouton d'emplois : « On le voit, sur le global, le solde est quasiment positif. Il met en avant l'implantation d'entreprises délocalisées n'est pas créateur d'emplois et pas d'optimisation de l'espace ».

Cette biodiversité, en danger de la terre à la mer...

Plumeur — Un samedi pour en parler. Au cœur d'un village planté en bord de mer par Tarz-Héol, associations et passionnés de nature ont animé des ateliers riches en enseignements.

Ils arpentent inlassablement le littoral, scrutent le trait de côte, passent au peigne fin cette faune et cette flore si vitale pour l'homme. Depuis 40 ans, l'équipe de Tarz-Héol se démenche pour informer sur la vie sauvage du littoral, des étangs, des bois. Un environnement immédiat mis à mal, menacé par l'activité éphémère de l'homme. Dans son sillage, de nombreuses associations ont participé, samedi, à cette journée consacrée à la biodiversité. Dans ce petit village planté à Kerroc'h, en prise directe avec la mer.

Les indicateurs ne sont pas bons...

Une opération vivante, pédagogique et ludique, soutenue par l'agglomération qui met en double, certains indicateurs.



Membres de l'association plumeuroise Tarz-Héol qui fête, l'anniversaire de sa création.

Tarz Héol combat un projet d'urbanisation

L'association Tarz Héol, qui depuis 40 ans mène des actions de défense de l'environnement, s'apprête à déposer un recours contentieux contre le Schéma de cohérence territoriale (Scot).

La mobilisation

Tarz Héol a été créée en 1979 et compte aujourd'hui 74 adhérents. L'association a tenu son assemblée générale, vendredi, en présence de Jean-Luc Madec, représentant la municipalité. Pour être en phase avec les nouveaux enjeux réglementaires, l'association a procédé à un « toilettage » de ses statuts, de son règlement intérieur et a renouvelé ses engagements au titre de la protection de l'environnement et de l'urbanisme. Il s'agissait surtout d'apporter plus de sécurité quant aux actions juridiques engagées par l'association qui entend protéger l'environnement mais aussi le cadre de vie naturel et urbain dans la commune et plus largement dans le pays de Lorient. Dans son rapport moral, l'association a fait part de son regret de ne pas être assez impliquée « par la municipalité » comme acteur en amont, même si le dialogue existe. [...] Il n'y a pas de réunions vraiment participatives seulement des réunions d'information... »

Une demande d'annulation partielle



Le site de Kerpape reste selon l'association l'une des rares « dents creuses » du littoral. Pour Tarz Héol, il est sans doute nécessaire de sanctuariser le littoral actuel non urbanisé en zone naturelle ou agricole.

attiré notre attention sur certains éléments de ce document d'urbanisme, expliquent les membres du conseil d'administration de Tarz Héol. Nous contestons le changement de désignation actuelle de hameau et de village entre Kerroc'h et Kerroc'h. Plage pour en faire une agglomération, règles claires.

la coupure d'urbanisation de commune de Quéven assujettit Loi Littoral. « Debut octobre, le pays de Lorient a répondu ne donnerait pas de suite favorable au recours gracieux. L'association a donc décidé de déposer un recours contentieux devant les juridictions administratives, et ce, avant le 15 septembre, pour en demander l'annulation partielle.

13/11/19

I- LES BALADES ...ET LES CARNETS DE BALADE

1) LES BALADES

374 randonneurs nous ont accompagnés cet été sur nos chemins de randonnée, fréquentation en légère hausse (312 en 2018). Nous retrouvons tous les ans nos habitués qui aiment partager avec nous un moment de convivialité. En août, nous accueillons quelques touristes en plus du groupe habituel. Nous avons besoin chaque année d'adhérents de Tarz Héol pour accompagner ces balades sur 1 ou 2 dates. Merci d'avance de nous contacter pour l'été 2020.

Cette année, nous avons proposé deux balades à thème :

- en juillet, la balade des kaolins avec ensuite la visite du musée, commentées par Jean-Luc Le Thiec et Mme Donars

- en août, lors du circuit des dunes, l'observation des oiseaux sur l'étang du Loch. Nous avons bénéficié à cette occasion de l'intervention d'un spécialiste, Bernard Thanneur, ornithologue à Bretagne Vivante. Ces deux temps forts ont été particulièrement appréciés.

Le 27 août, lors de la balade de St Adrien, un pot de l'amitié a clôturé la saison.

Nous remercions chaleureusement Gilbert Unternaehrer pour son beau reportage photos cet été sur nos balades.



2) LES CARNETS DE BALADE

Il reste 168 carnets avec leur pochette. Prix de vente 6€
En 2019, 53 carnets vendus à Office Tourisme + des ventes à la Librairie Sillage et à la ferme de Olivier Mazéas soit un total de 67 ventes.

Rappel des itinéraires

Circuit 1 : Saint Léonard, Saint Jude

Circuit 2 : Ar Roch

Circuit 3 : Chemin de la mer

Circuit 4 : les bois

Circuit 5 : les dunes

Circuit 6: Lannéec

Circuit 7 : Douar Gwen

Circuit 8 : la boucle de Ploemeur



II - VEILLE URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

1) URBANISME

PLU: PLAN LOCAL URBANISME

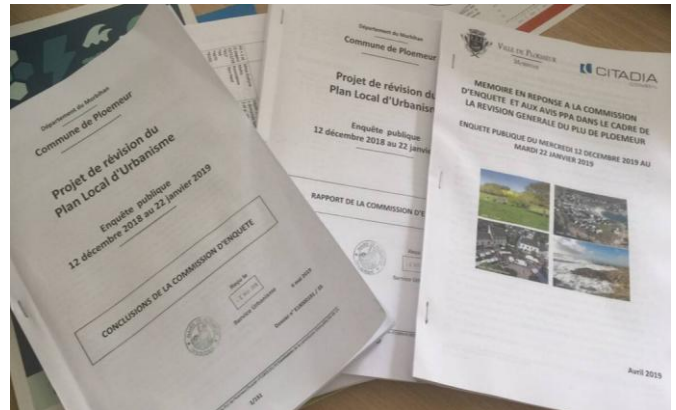
Tarz Héol s'est impliquée dans le projet de PLU en participant à toutes les rencontres proposées par la mairie depuis 2015. Selon Tarz Héol, la révision du PLU devrait avoir comme objectifs de : dynamiser la démographie, accueillir des ménages avec enfants, répondre aux obligations de logement locatif aidé (Ploemeur a été placée en carence depuis 2017), densifier le centre-ville qui présente beaucoup d'opportunités à condition de ne pas y faire n'importe quoi en offre de logements, type d'architecture, population accueillie, hectares consommés, déplacements, transition écologique...

Au regard de ces enjeux forts, nous regrettons l'opacité de l'information proposée à l'enquête publique : peu d'informations détaillées avec cartes précises et zonages, pas de panneaux d'exposition ou des maquettes sur les projets importants du centre-ville, pas de discussions en détail avec les associations d'environnement sur les zones A, N, Nds, zones humides, espaces boisés classés, déplacements...

L'enquête publique a eu lieu du 12 décembre 18 au 22 janvier 2019.

Après une réunion du CA le 13 décembre pour comprendre le dossier soumis à enquête publique, Tarz Héol a proposé à ses adhérents une réunion le 19 décembre 2018 animée par Romain Ecorchard, juriste salarié à Bretagne Vivante, puis d'autres dates pour examiner les documents d'urbanisme et préparer la déposition de Tarz Héol :

- 9/1/19 de 14h à 17h : Environnement : trame verte et bleue, zones humides, Natura 2000, corridors écologiques, zones NDS, EBC, haies classées, cônes de vue littoral...
- 14/1/19 de 9h à 12h : Urbanisme : zones AU 1 et 2 leurs limites, les 5 agglomérations, OAP, zones activités : Soye-Aéroport-etc, campings, HLL habitat type Fort du Talus, Menhir Courégant et Fort Bloqué, règlement des zones pour les hauteurs à construire, en ville largeur trottoirs, débord balcons...
- 17/1/19 de 14h à 17h : Déplacements doux, transition énergétique, assainissement...



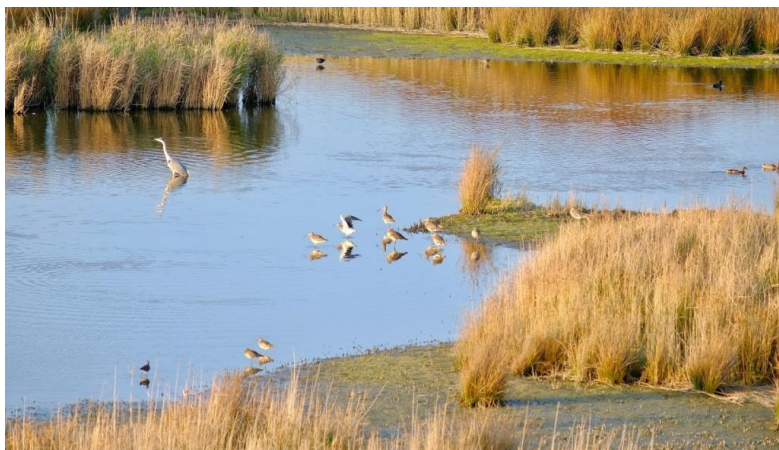
Tarz Héol a fait une déposition dont les conclusions sont les suivantes :

- L'environnement naturel dans toute sa diversité à Ploemeur (bois, landes, littoral...) et le réseau d'eau : ruisseaux, zones humides, étangs structurent le territoire de Ploemeur.

Ils conditionnent les implantations humaines : habitat, économie, agriculture, déplacements.

- Une grande attention doit être portée au littoral : nous avons la chance d'avoir à Ploemeur un linéaire important avec des cônes de vue sur Groix et le Finistère sud, plusieurs ports, des lieux de vie avec des services et des commerces à Fort-Bloqué, Le Courégant, Kerroch et Lomener. Sur ce littoral pourtant protégé par zones Znieff et Natura 2000, il ne faut plus développer l'urbanisation comme dans le passé où elle a été importante. Il faut ménager les coupures d'urbanisation indispensables (comme sur d'autres lieux de la commune) pour un bon fonctionnement de la Trame Verte et Bleue, ainsi que des corridors écologiques.

- Nous avons une liste des préconisations et règlements instaurant la protection de ces milieux fragiles et indispensables pour la biodiversité mais peu ou pas d'actions concrètes, peu ou pas d'objectifs précis de protection ou de reconquête. C'est un sujet qui comptera pourtant beaucoup dans l'avenir, compte tenu des changements climatiques prévus.



- Nous souhaitons le maintien et le développement des activités agricoles à Ploemeur. Nous encourageons les évolutions vers des pratiques respectueuses de l'environnement, sans chimie. Nous menons si besoin des actions juridiques pour éviter une urbanisation qui grignoterait les surfaces agricoles disponibles, condition essentielle des activités agricoles.

- Nous constatons un effort réel pour améliorer le linéaire de déplacements doux, effort qui demande à être poursuivi pour améliorer les continuités ou créer des axes structurants vers Lorient ou Larmor et complété par des actions pour réduire l'usage et la place des véhicules.

- Sur le volet urbanisme, nous notons

- l'ambiguïté du nombre d'agglomérations (4 ou 5 ?)
- la fragilité de la centralité Lomener - Kerroch, avec ou sans Kerpape ?, et de la centralité frange orientale vers Lorient
- pour 2028, au regard de la situation actuelle, l'objectif trop important de nouveaux logements à prévoir dans les 10 ans, et le manque d'objectifs ambitieux pour améliorer le taux de logements locatifs aidés
- la volonté de concentrer les logements nouveaux, plutôt au centre-ville ou proche du centre-ville, ce qui évitera de consommer trop de terres agricoles, ce qui est une bonne chose.
- moins d'efforts de réduction d'espace pour les zones économiques
- moins de cohérence dans les projets de densification hors du centre-ville, notamment dans les 13 SUDS
- le manque de changements dans l'urbanisation incontrôlée des campings via les mobile-home et les HLL
- nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de propositions de forums, de participation thématiques faites aux citoyens et aux associations alors qu'ils et elles pouvaient apporter leurs



réflexions sur les projets architecturaux des OAP, les déplacements, leur vision du futur centre-ville, et sur des sujets où la réflexion et les projets manquent (transition énergétique, changement climatique...)

Tarz Héol donne un avis défavorable sur le projet de PLU 2019 de Ploemeur.

La commission d'enquête le 6 mai 2019 émet un avis défavorable aux motifs « le dossier soumis à enquête compte tenu de ses imperfections n'a pas permis au public de disposer d'une information loyale et complète sur le projet, les modifications à apporter au projet sont très conséquentes, il n'est pas possible d'apprécier comment la commune entend y répondre malgré son mémoire en réponse ».

PLOEMEUR 2030

Malgré l'échec de la révision du PLU, la municipalité avance sur « Ploemeur 2030 » qui crée une ZAC centre bourg de 69 ha. La consultation se fait par des journées d'information en 2018, une réunion publique le 4 mars 2019, des ateliers les 23, 25 et 29 avril 2019 avec peu de citoyens, environ 25 personnes dont 3 personnes de TH sur : ZAC centre bourg, cadre de vie, espaces publics, déplacements doux. Des points de vue communs, mais aussi divergents, avec parfois un ton agressif de certains. Le plan guide du centre bourg et le projet de ZAC Centre Bourg ont fait l'objet d'un vote en conseil municipal et un dossier sur le projet a été mis en ligne du 14 octobre au vendredi 15 novembre 2019 pour recueillir les avis citoyens.



SCoT du Pays de Lorient

16 mai 2018 : approbation du SCOT par Lorient Agglo

14 août 2018 : recours gracieux de Tarz Heol (contestation de plusieurs centralités urbaines dont celle de Kerroch Kerpape et du projet de ZAC Croix du Mourillon sur presque 30 ha de très bonnes terres agricoles). 4 octobre 2018 : rejet de notre recours gracieux.

4 décembre 2018 : recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes

Mr Dubreuil, l'avocat, a souhaité se concentrer sur les centralités urbaines en zone littorale, et le Mourillon. Les autres zones urbaines lui semblent plus difficilement contestables.

Pour éviter un rejet du recours par TH sur des questions de forme (nos statuts ont été modifiés en AG extraordinaire le 24 mai 2018 donc après l'approbation du SCOT le 16 mai et les statuts du 3 décembre 2012 seraient trop génériques selon la partie adverse), quelques particuliers se sont portés requérants. Evelyne Maho, Evelyne Huaumé, Jean Paul Auffret (la partie adverse conteste le fait qu'ils n'ont pas déposé de recours gracieux).

14 novembre 2019 : mémoire en réplique le plus récent déposé par Mr Dubreuil, notre avocat.

Projet ZAC Croix du Mourillon

Le PLU de Quéven est en révision et a été en enquête publique jusque le 8/11/19.

Tarz Heol a remis une déposition à propos de la ZAC Croix du Mourillon en reprenant les arguments avancés dans le dossier SCOT. Si notre association était déboutée sur la forme dans le recours du SCOT, elle pourrait de ce fait faire un recours contre le PLU de Quéven.

Kerroch

Un nouveau dossier a été déposé en 2019 pour une division parcellaire.

Tarz Héol a fait un recours contre ce projet. Argumentation : 100 m du littoral, dents creuses (le projet ne correspond pas à cette définition car le terrain n'est pas construit des 3 côtés).



Kerpape

Un permis d'aménagement a été déposé dans la logique de notre recours contre le ScoT. Recours devant le Tribunal Administratif de Rennes fait par Tarz Heol et 3 couples riverains du projet. Contestation de l'arrêté du Maire de Ploemeur du 5 février 2019 accordant un permis d'aménager à Mme Gusmini pour un lotissement rue Rorh Mez -Kerpape-. La surface totale du projet est de 30 000 m² soit 3 ha et la surface aménagée est de 23 521 m² soit 2,35 ha. Les frais juridiques sont payés par l'assurance de 2 riverains.

Dernier mémoire déposé par Thomas Dubreuil le 8 octobre.

Nous apprenons qu'un permis modificatif a été déposé par Mme Gusmini le 9 octobre (suppression d'une partie du projet dans la bande des 100 m).

Communiqué de presse de Ronan Loas, maire de Ploemeur

Dans un communiqué paru dans le Télégramme du 16 février 2019, le Maire se félicite de la décision du Conseil d'Etat confirmant le jugement du Tribunal Administratif de Nantes du 14/03/2018 au sujet du PLU 2013 de Ploemeur, objet d'un recours de l'association les Amis des Chemins de Ronde 56. D'autre part, il qualifie ces associations d'«anti-tout en matière d'urbanisme promouvant la décroissance sous des arguments fallacieux». Il parle également d'«écologie moralisante et punitive défendue par ce type d'associations»

Nous avons réagi par un courrier à Mr le Maire car Tarz Héol s'est senti concerné par ces propos, au même titre que les Amis de chemin de Ronde.

Projet de thalasso thérapie à Larmor Plage

Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 7 novembre à Lorient Agglo en présence de Norbert Métairie, la société Philippeau qui porte le projet, 4 personnes des services de Lorient



Agglo et des associations environnement dont Tarz Heol, Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, l'association de préservation de l'anse de Kerguelen.

Le projet : complexe thalasso et hôtel 4 étoiles de 130 chambres. 3000 mètres carrés bâtis pour 9 600m² de surface plancher (rez de chaussée + étages + combles, hauteur de 11 à 14m et 130 m long sur 2 parcelles classée au PLU en 1 Aut et 1 Aut total 4 ha

Le terrain est situé en bordure de la rue de Kerguelen en espace proche du rivage.

Une parcelle classée Na resterait entre le centre nautique de Kerguelen et ce projet.

La qualité du projet est satisfaisante (bardage bois, toitures végétalisées, production d'électricité par des capteurs photovoltaïques, un parc paysager).

Mais les associations ont interpellé Lorient Agglo et les porteurs du projet sur :

- le respect de la loi littoral car terrain en Espace Proche du Rivage non urbanisé
 - la conformité du projet quant aux volumes d'eau de mer pompée pour acheminer 150 M³ d'eau par jour, à quelle distance du rivage le pompage ? Idem pour les rejets.
 - la réalisation d'une enquête publique (ou pas), la consultation du public, le passage en commission des sites, la concertation avec la DDTM et la DREAL
 - la hauteur et la longueur des bâtiments donnent une volumétrie importante et un impact paysager fort
 - les volumes d'eaux usées, le pompage eau de mer (150m³/jour), le rejet d'eau de mer, Lorient Agglo a indiqué un dépôt de permis de construire rapide !
- Une réunion publique a eu lieu mercredi 20 novembre salle les algues à Larmor.

2) ENVIRONNEMENT – QUALITE DES EAUX

Dragage des boues ports de Lorient

Enquête publique jusque le 07 décembre 18. Tarz Heol a déposé ses observations.

Réunion CCE avec la base de Lann-Bihoué 20 décembre 2018

Le but est d'échanger sur l'évolution de la charte de l'environnement (créée en 2002). La commission est composée du Sous-Préfet, d'élus locaux, de représentants des aéroports de Lorient (civil et militaire), des associations environnementales.

Tarz Heol est représentée par Thierry Le Floch et Evelyne Maho.

Jean-Christophe Froidefond est présent également au nom de l'association des riverains de Lann Bihoué. Des avancées ont été observées sur le plan des nuisances sonores. Les discussions restent cependant difficiles avec la BAN et la Sous Préfecture pour faire évoluer cette charte : la qualité des eaux, l'usage des pesticides, les contrôles de la qualité de l'air.

Rendez-vous avec Le Maire de Ploemeur sollicité par Tarz Héol

Mercredi 12 décembre 18 en présence de Evelyne Maho, Evelyne Huaumé, Gérard Vonier avec Alain Israelewicz pour les livres et Henri Meil (CCFD) pour le stockage des livres, papiers, journaux..

Points abordés : local stockage livres et journaux, permis Kerpape, recours SCoT Pesticides utilisés sur la commune, label O phyto, suivi des cyanobactéries étang Lannec, mortalité carpes étang du Pérello, espaces boisés classés au projet de PLU

Travaux Etang du Ter

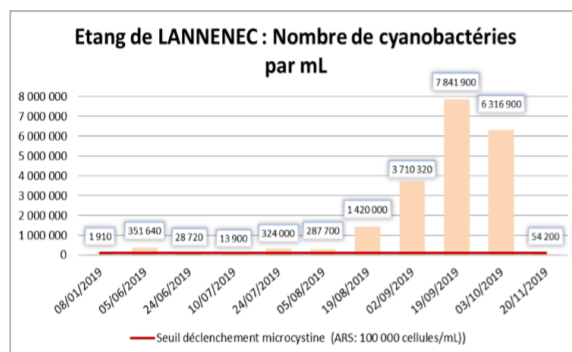
Lorient Agglomération prévoit des travaux sur les étangs du Ter entre Kermélo et St Mathurin pour se conformer à la directive européenne de l'eau : pas d'obstacle à la libre circulation de l'eau (digues, barrages, passes à poissons).

Les conséquences ne sont pas bien comprises, malgré des réunions publiques à Ploemeur et Larmor Plage. Des riverains ont sollicité Tarz Héol qui a cosigné un courrier de Nature et Culture demandant plus d'informations. En juillet, Lorient Agglo a répondu « il manque des éléments au dossier : vont être réalisées, une étude hydraulique qui permettra de dire, heure par heure, quels seront les niveaux d'eau avec le scénario retenu, et une étude d'impact sur la faune et la flore, à charge pour l'Etat d'en définir le contenu ; les travaux seront donc différés (l'étude d'impact devant être conduite sur une année complète) et le public sera consulté à l'issue, selon des modalités à définir ; ce report des travaux pose toutefois le problème de la fragilité des ouvrages : la vanne de Kermelo pourrait ne pas se relever lors d'une prochaine vidange et surtout la digue entre les deux étangs est en mauvais état, à tel point que Lorient Agglo n'exclut pas de devoir dissocier les interventions si les urgences se précisaient »



Cyanobactéries étang de Lannec

Pas de pic de cyanobactéries comme an dernier (nous recevons par mail depuis le 23/08 les résultats des prélèvements faits par Lorient Agglo) mais les concentrations imposent un seuil d'alerte de niveau 2 : interdiction de baignade, pas de restrictions particulières des autres activités nautiques, consommation du poisson interdite.



Réunion proposée par Lorient Agglomération le jeudi 16 mai avec élus et techniciens du bassin versant de Lannec et la Saudraye : état des lieux du site, évolution du taux de cyanobactéries, échanges autour des solutions envisageables. Evelyne Maho et Evelyne Huaumé ont participé à cette réunion.

Mortalité de carpes étang du Ter

De nombreux poissons dont 300 carpes ont été retrouvés morts dans l'étang du Ter près du Symbole en septembre dernier. Suite à une interpellation dans la presse, de Laurent Balp, représentant l'association des riverains du Ter, Lorient Agglomération répond : « les résultats d'analyses confirment un phénomène d'eutrophisation du plan d'eau. Celui-ci présente des taux supérieurs aux normes pour les matières organiques, l'azote et le phosphore entraînant probablement la prolifération d'algues. Par ailleurs, les cours d'eau qui alimentent l'étang étaient presque à sec, engendrant un faible renouvellement de l'eau et son réchauffement. Ces éléments cumulés ont participé au déficit d'oxygène de l'étang provoquant la mortalité des poissons». Nous avons sollicité les services de Lorient Agglo pour savoir ce qui est fait pour enrayer la dégradation des eaux douces à Ploemeur (mortalité 2018 au Pérello, septembre 2019 étang du Ter et cyanobactéries étang de Lannec). Rendez-vous le 4 décembre 2019

Pollution plage du Courégant mi septembre 2019



Tarz Héol a adressé le 1/10 un courrier au maire de Ploemeur demandant les raisons de cette pollution par escheria coli (eaux usées). Réponse très évasive de la Mairie. Informations plus précises de Lorient Agglomération : c'est une pollution accidentelle due peut-être à une vidange sauvage de camping car ? une vidange d'eaux usées, un rejet d'un assainissement non collectif mais il n'y en a pas au Courégant. Mr Mainguy de Lorient Agglomération confirme qu'il n'y a pas eu de problème au niveau du poste de relèvement du secteur ni au niveau des tuyaux du réseau. La pluviométrie a été quasiment nulle les jours précédant le pic de pollution donc peu de risques d'écoulement d'un épandage de lisier jusqu'à la plage ou d'un épandage de

boues de station d'épuration (elles sont sèches car deshydratées avant épandage). Nous suivrons les prélèvements de l'ARS l'an prochain pour voir si se reproduit.

III - ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Chantier sur le site de Kerantonel : Garhiel Er Feuntan

Cette année, nous avons poursuivi notre collaboration débutée en 2014 avec l'association Diwallerien Chapel Sant Leonard. Nous avons réalisé 3-4 débroussaillages sur le site, tout en gardant et préservant diverses espèces végétales pour l'intérêt de leur floraison.



Journée lutte contre les plantes invasives organisée par la mairie de Ploemeur

le 27 mars 19 rendez-vous parking du Courégant - Tarz Héol y a participé, ainsi que Graine d'Océan, peu d'autres participants.

Nettoyage abords Plaine Oxygène en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes

le 30 mars 2019 de 14 h à 17 h à la Châtaigneraie. Peu de participants

Tarz Héol lance ses randonnées estivales

Depuis près de 35 ans, les bénévoles de l'association Tarz Héol proposent de faire découvrir le patrimoine ploemeurois.

La première des huit balades estivales proposées par Tarz Héol, qui agit à l'année pour protéger l'environnement, aura lieu mardi. Une invitation à flâner et à profiter du plein air, en toute convivialité.

Les marches ont lieu chaque mardi soir, à partir de 18 h 30, du 9 juillet au 27 août, et sont encadrées par les bénévoles de l'association. Au cours de chaque balade d'une dizaine de km environ, une pause est organisée pour pique-niquer (à prévoir). Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire, préalablement, dans l'un des offices de tourisme du pays de Lorient, car le nombre de participants est limité à 70 personnes. Une participation symbolique de 1 € est demandée.

Le programme

Le 9 juillet, la première randonnée empruntera le circuit d'Ar Roch.
Le 16 juillet, circuit des Kaclins commenté, à partir du « local chez Nous ». Une visite de l'exposition du

musée des Kaclins est prévue.

Le 23 juillet, circuit des Bois, au départ de l'office de tourisme de Ploemeur.

Le 30 juillet, circuit de Kerguelen, en partant du parking de l'Anse du Stoc.

Le 6 août, circuit Saint Léonard, Saint Jude, au départ de la plage du Courégant.

Le 13 août, circuit de Lannec, au départ de la base nautique du Fort Bloqué.

Le 20 août, circuit des Dunes, au départ du Fort Bloqué, avec l'intervention de Bernard Thanneur, de l'équipe ornithologique de Bretagne vivante. Une observation des oiseaux sera au programme.

Pour la dernière balade de la saison, le circuit de Saint-Adrien sera proposé.

La plupart de ces circuits sont regroupés dans un carnet. Le pochette est en vente au prix de 5 €, dans les offices de tourisme du pays de



De gauche à droite, Nicole Alexandre, Manuela Cavalcante, Françoise Le Bihan, bénévoles à Tarz Héol et Bernard Thanneur, spécialiste des oiseaux de Bretagne Vivante.

Lorient et à la librairie Sillage.

Mardi 9 juillet, à 18 h 30, première

balade estivale de Tarz Héol. Circuit d'Ar Roch, au départ du port de Ker Roch.

ouest France du 6-07-2019



Participation "Nous voulons des coquelicots"

Appel pour l'interdiction
de tous les pesticides de synthèse

Rendez-vous
tous les 1er vendredis du mois
place de l'église



Semaine bleue à Ploemeur

TH a participé le samedi 12 octobre à une journée de la « Semaine Bleue » pour les seniors, en partenariat avec le CCAS de Ploemeur. Bilan mitigé sur la participation des seniors. Seules les personnes du FL Pierre et Marie Curie, et les EHPAD de Kerloudan et Terre et Mer y ont participé. Belle coopération entre les jeunes et les anciens ! L'atelier « papier recyclé » a surtout intéressé les jeunes qui s'y sont investis. Voir les possibilités d'intérêt pour l'avenir, avec les plus âgées.



IV - ANIMATIONS LOCALES ET SOLIDARITES

1) Semaine Européenne du Développement Durable 2019 La Biodiversité

Dimanche 5 Mai : **Balade** dans le parc de Kerihuer (50 participants)

Bernard Horel et Didier Fogaras, adhérents de l'association, ont proposé une déambulation commentée sur les sentiers du parc de Kérihuer à Ploemeur.

L'objectif était de découvrir la grande richesse historique et floristique de ce site de 2.5 ha dans le prolongement de l'étang du Ter, bel exemple de coulée verte à préserver. Bernard nous a rappelé l'histoire du site. Didier, paysagiste professionnel, a séduit le public par ses commentaires techniques et ses anecdotes.



Samedi 11 Mai : Connaissance des animaux de la mare au Loch (15 participants)

Sur le littoral, Jean-Pierre Pichard technicien à la réserve des étangs du Loch, œuvre depuis de nombreuses années à la préservation de ce site naturel régional d'une surface de 120 ha. Il a sensibilisé les participants à la richesse de la biodiversité et à sa préservation. C'est sous un beau soleil qu'enfants et adultes ont cherché têtards, larves de dytiques, insectes phrygane, notorectes. La balade a aussi permis de localiser des plantes exceptionnelles dont le puccinelli et l'orchidée.



Dimanche 12 Mai : Rendez-vous en « Ter Ferme » à Kerdroual (35 participants) pour la biodiversité d'une ferme en **permaculture**

Olivier Mazéas, ancien chercheur climat en Arctique, est devenu spécialiste en permaculture sur la ferme agroécologique de Kerdroual en Ploemeur. Il propose à la vente ses produits tous les mercredis et vendredis. En 4 ans, il a transformé une terre en friche en un bel espace de production et de vie.



Nous sommes partis dans la forêt de la ferme à la découverte des chênes, hêtres, saules, noyers centenaires, prunelliers. Devant la zone humide, Olivier a insisté sur son importance: « éponge » et filtre naturel de matières minérales et organiques, elle permet un développement de la vie et contribue à la préservation de la biodiversité. La visite s'est terminée au verger au milieu des pêchers, des pommiers et des abricotiers.

Mercredi 22 Mai : Film-débat « L'abeille et la biodiversité » (80 participants)

Patrick Peres, apiculteur depuis 40 ans et réalisateur de films, a projeté « José du Faouet » en présence de José Nadan.

Le film retrace les mobilisations bretonnes d'apiculteurs lancées et coordonnées par José Nadan en 2018 suite à de grosses mortalités constatées dans les ruches (jusqu'à 80 % chez certains). Ils ont décidé d'interpeller les pouvoirs publics lors de marches à Rennes, Paris, Quimper. Le film raconte ce périple.



Jeudi 23 Mai : Atelier papier recyclé avec 9 jeunes du Centre de Kerpape

Deux bénévoles de Tarz Héol ont accueilli à Kerroch sous un beau soleil Lou-Ann, Matéo, Ambre, Thibault, Benoît accompagnés de leurs éducatrices. Ils ont écouté attentivement les consignes pour la fabrication du papier et ont apprécié ce moment de détente dans un environnement exceptionnel

Samedi 25 Mai : Rencontres et échanges au port de Kerroch (300 participants)



De nombreux partenaires étaient présents : Les mains dans le sable, Graine d'océan, Bretagne Vivante, Le Conseil Municipal des Jeunes de Ploemeur, les écoles Notre Dame de la Garde et Lomener-Kerroch, l'atelier de création numérique Amicale Laïque Ploemeur, Apala, Les Faits Mer, plantes des stands par Créa Paysage, Loïc Tréhin, les amis musiciens, livres sur la biodiversité de la librairie Sillage...

L'occasion de participer à des ateliers

Découverte des oiseaux, fabrication de mangeoires avec B. Thanneur Bretagne Vivante

Nettoyage de la plage de Kerroch avec « Les mains dans le sable »

Sensibilisation à la protection de l'océan avec Marcel Maringue « Les Faits Mer

Photographies des plantes du littoral de Kerroch avec JP Galic Atelier de création numérique Ploemeur, dessins de L Tréhin, le tout commenté avec passion par D Fogaras

La journée a été riche en rencontres et échanges auprès d'un public varié qui a découvert la biodiversité à Ploemeur. Merci à nos partenaires pour leur présence et leurs animations, au service associatif de Ploemeur pour leur aide technique, à Lorient Agglomération pour leur aide dans cet appel à projets auquel nous répondons chaque année.

2) Collecte de journaux avec le CCFD

Notre association et le CCFD Terre Solidaire se mobilisent plusieurs fois par an pour collecter de vieux journaux, publicités, catalogues et annuaires. Ce partenariat existe depuis plus de 35 ans.

La collecte est acheminée vers une entreprise pour être recyclée et transformée en pâte puis en journal et en différents emballages. Le produit de la vente est reversé au CCFD pour accompagner des projets dans les pays en voie de développement.

Un local de stockage de 30m² a été trouvé près de l'EREA de Kergalan. Un contrat de mise à disposition du local valable un an et renouvelable a été signé par Tarz Héol et CCFD



Bilan du ramassage cette année

- Octobre 2018 : 22T 720
- Novembre 2018 : 9T 100
- Mars 2019 : 20T 600
- Juin 2019 : 17T 500 soit un total de 69T 920

Merci à celles et ceux qui apportent régulièrement leurs journaux, aux bénévoles des deux associations, à la Municipalité de Ploemeur pour son soutien logistique et à Philippe Le Gleut, responsable du service associatif.

3) Collecte de livres, tri et vente pour le Week end du cœur solidarité

Un petit mot d'Alain Iszraelewicz :

" En 2018 nous avons eu une très bonne recette :
7 400€.

2019 sera peut-être l'année du record avec déjà 9 300€ en 5 ventes (27/01 - 18/05 - 21/07 - 22/09 - 24/11), une de plus que d'habitude à la demande générale, des vendeurs pour alléger le stock et des acheteurs pour pouvoir lire à bon marché.

Pour 2020, 5 dates sont déjà prévues: 3 à Océanis (9 Février, 27 Septembre et 8 Novembre)

1 au local samedi 9 Mai et 1 autre le 19 Juillet sur le parvis de l'église.

Nous avons proposé à l'Omvap de profiter de nos ventes pour écouler leurs disques et ils ont accepté. Cette année encore un grand merci à tous nos généreux donateurs, privés ou institutionnels, tout particulièrement à Alain V. qui par l'intermédiaire de sa compagne va permettre aux écoles de musique de Plœmeur et Hennebont de créer un fonds de partitions consacré à la clarinette.

Bien sûr merci à tous ceux, de la région où d'ailleurs, qui sont venus nous acheter nos livres soit pour les lire soit pour en faire des pieds de lampe ou encore des couvertures d'agendas ou de cahiers (à voir dans une boutique au Centre Nayel) ou même encore avec les gravures de certains livres faire des encadrements avec les vieilles pubs.

Comme quoi le recyclage peut aussi participer à la création et à la récréation .

Merci aussi à toute l'équipe, aux jeunes du CAJJA ainsi qu'à la ville de Plœmeur et les employés du service technique et bien sûr à Philippe Le Gleut facilitateur de l'organisation

À l'année prochaine pour encore plus!..."

Une vente solidaire de livres au local 8, samedi



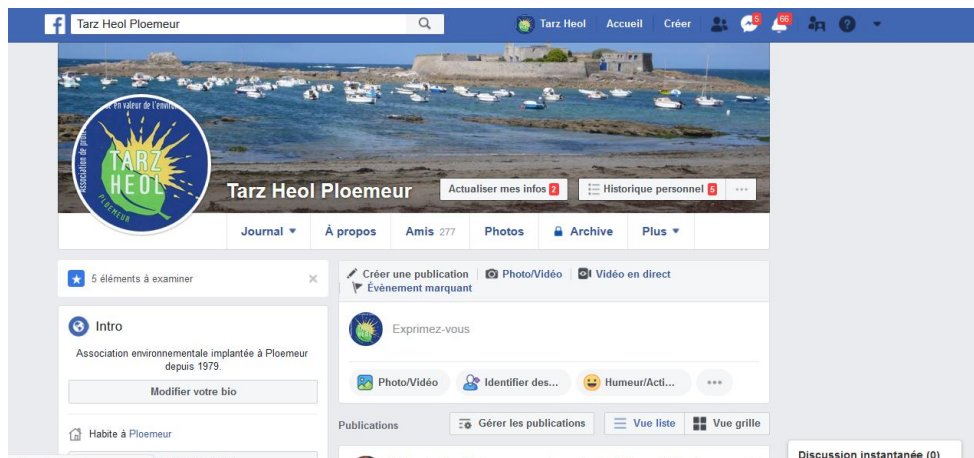
Alain Iszraelewicz, Maurice Guillerme et Marc Leroux, bénévoles à Tarz Héol, préparant la prochaine vente au local de la Vraie Croix. | CREDIT PHOTO : OUSO-FRANCK

IV - COMMUNICATION

Vous pouvez nous rejoindre sur: <https://www.tarzheol.com/>



Et aussi sur Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100015450760487>



PARTENARIAT

La monnaie locale le SEGAL :



Tarz heol est comptoir d'échange (vous pouvez nous contacter pour les échanges) Euros-Segal et partenaire actif:

Information de commerçants et de particuliers
Rencontre avec l'adjointe aux commerces
Organisation d'une soirée d'information

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2019

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	412,26	Adhésions (89 adhésions x 12 euros)	1068,00
Don à l'OMVAP (vente de livres)	12178,00	vente de livres (week end du cœur)	12178,00
Don (autre association)		Dons	282,00
Achat de SEGAL	550,00	Vente de SEGAL	550,00
Frais de déplacement	48,00	Vente de carnets de balades et balades	85,00
Frais liés aux 2 assemblées générales	551,02	Repas A.G	176,50
Animations semaine du D.D	1416,52	Animations semaine du D.D	1852,98
Frais de réception hors AG	62,12	Vente journaux	602,82
Commissions bancaires	103,77	Recette Off Tourisme	622,80
Frais de fonctionnement	2158,93	Produits financiers	163,46
Assurances	109,88	Subvention	1100,00
Frais juridiques	1893,32	Produit exception: annulation chèque	30,00
Achat de matériel d'équipement	284,60		
TOTAL	19768,42	TOTAL	18711,56
		DEFICIT	1056,86

ABANDON DE CREANCE

CHARGES		PRODUITS	
Prestation (déplacement)	1425,00	Don en nature	1425,00
TOTAL	1425,00	TOTAL	1425,00

Valorisation des aides reçues non incluses dans le compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Mise à disposition du local	2400,00	mise à disposition du local	2400,00
Bénévolat valorisé membres du C.A (1045 heures x 15 euros)	15675,00	Bénévolat valorisé membres du C.A (1045 heures x 15 euros)	15675,00
Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00	Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00
TOTAL	36075,00	TOTAL	36075,00

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	280,00	Adhésions	1200,00
Dons (OMVAP)	9000,00	Dons	40,00
Achat de SEGAL	200,00	Vente de SEGAL	200,00
Frais de déplacement	100,00	Vente de carnets de balades et balades	300,00
Frais liés à l'assemblée générale	600,00	Vente de journaux	600,00
Frais de réception hors AG	110,00	Vente de livres	9000,00
Animations semaine du D.D	1260,00	Repas A.G	180,00
Commissions bancaires	90,00	Animations semaine du D.D	1575,00
Frais de fonctionnement	600,00	Produit financier	165,00
Assurances	120,00	Subvention	600,00
Frais juridiques	1500,00		
TOTAL	13860,00	TOTAL	13860,00